

PREVENIR LE HARCELEMENT MORAL ET SEXUEL

MANAGEMENT RH



Nathalie VAN CELST
AMN CONSEIL ET FORMATION



PREVENIR LE HARCELEMENT MORAL ET SEXUEL

(Durée : 2 jours (14 heures))

Public

Directions générales, DRH, services RH et toute personne susceptible d'agir pour lutter contre le harcèlement au travail

Prérequis

Aucun

Objectifs

- Identifier une situation de harcèlement moral et ses conséquences sur les individus et l'organisation
- Définir et caractériser le harcèlement sexuel
- Reconnaître un véritable cas de harcèlement et maîtriser leurs responsabilités en matière de prise en charge de la situation
- Mettre en place des actions de prévention spécifiques au harcèlement
- Réagir efficacement lorsque qu'un salarié se dit harcelé
- Identifier le cadre juridique et les risques associés

Contenu

Les Différentes formes de harcèlement

- Définition et manifestations du harcèlement moral
- Définition et manifestations du harcèlement sexuel

Cadre légal et obligations de l'employeur

- **Lois sur le Harcèlement** : Présentation des lois nationales et internationales interdisant le harcèlement
- **Jurisprudence Pertinente** : Analyse des décisions judiciaires antérieures liées au harcèlement
- **Sanctions et Conséquences** : Discussion des sanctions légales pour les auteurs de harcèlement, comprenant amendes, peines de prison et réparations

Identification et caractérisation du harcèlement moral

- Distinction entre les différents types de harcèlement moral : individuel, horizontal, organisationnel, institutionnel
- Liste des 45 agissements constitutifs du harcèlement moral individuel
- Influence des méthodes de management et des organisations de travail sur le harcèlement moral organisationnel

Définir et caractériser le harcèlement sexuel

- Définition du harcèlement sexuel

AMN Conseil et Formation
19 rue Copernic - 13200 ARLES

N°SIRET : 879 741 387 00028 - APE : 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° : 93 13 18 129 13 auprès de la DIRECCTE PACA

Enregistrée DPC sous le N° : 99BB

04.90.43.96.88 - www.amn-conseil-formation.fr



- Explication des comportements considérés comme du harcèlement sexuel : les avances non désirées, les commentaires à caractère sexuel, les demandes de faveurs sexuelles, ...
 - **Caractéristiques du harcèlement sexuel**
 - Description des impacts sur la victime, tels que la détresse émotionnelle, les troubles du sommeil, ...
 - Analyse du contexte de pouvoir souvent présent dans les situations de harcèlement sexuel
 - **Cadre légal et responsabilités**
 - Présentation des lois et réglementations pertinentes concernant le harcèlement sexuel
 - Discussion sur les responsabilités de l'employeur en matière de prévention et de traitement du harcèlement sexuel

Critères et preuves du harcèlement

- Conditions pour qualifier un délit de harcèlement moral ou sexuel
- Preuves pouvant justifier un harcèlement : répétition, intentionnalité, témoignages, ...

Impact du harcèlement sur la santé

- Conséquences psychosomatiques du harcèlement au travail : physique, psychique, troubles du comportement
- Analyse d'une situation à risque à l'aide d'un référentiel commun

Repérage et réaction face au harcèlement

- Signaux d'alerte et éléments constitutifs d'une situation de harcèlement
- Procédure à suivre en cas de harcèlement : qui alerter, quelles mesures disciplinaires prendre
- Recours possibles : prévenir les acteurs adéquats, actions disciplinaires, pénalités

avec

Conduite d'un entretien un salarié victime de harcèlement

- Typologies des plaignants et des personnes mises en cause
- Étapes à suivre pendant l'entretien
- Attitude à adopter : neutralité, distance, empathie
- Questions à poser pour évaluer la situation
- Solutions pour extraire la personne de la situation de harcèlement : mesures de protection, médiation, prise en charge interne

Méthodes et outils

La formation alterne exposés théoriques, études de cas issues de l'expérience professionnelle des participants, expérimentation des différentes méthodes et outils, échanges sur les pratiques de l'entreprise

Mode de validation

Évaluation formative tout au long de la formation.

A l'issue de la formation, nous délivrons au participant une attestation de formation.



V1 – 04.2024

04.90.43.96.88 - www.amn-conseil-formation.fr

Modalités de la formation

Face à face pédagogique : 14 heures réparties en 2 jours consécutifs

Effectif : jusqu'à 10 stagiaires

Intervenant

L'encadrement de la formation est assuré par un psychologue spécialisé en prévention des RPS

PROGRAMME DE FORMATION PREVENIR LE HARCELEMENT MORAL ET SEXUEL

JOUR 1	
9h00 – 12h30	<p>Ouverture de la formation Présentation du formateur, des stagiaires, recueil des attentes Objectifs de la formation</p> <p>Les Différentes formes de harcèlement</p> <ul style="list-style-type: none">• Définition et manifestations du harcèlement moral• Définition et manifestations du harcèlement sexuel <p>Cadre légal et obligations de l'employeur</p> <ul style="list-style-type: none">• Lois sur le Harcèlement : Présentation des lois nationales et internationales interdisant le harcèlement• Jurisprudence Pertinente : Analyse des décisions judiciaires antérieures liées au harcèlement• Sanctions et Conséquences : Discussion des sanctions légales pour les auteurs de harcèlement, comprenant amendes, peines de prison et réparations
13h30 – 17h00	<p>Identification et caractérisation du harcèlement moral</p> <ul style="list-style-type: none">• Distinction entre les différents types de harcèlement moral : individuel, horizontal, organisationnel, institutionnel• Liste des 45 agissements constitutifs du harcèlement moral individuel• Influence des méthodes de management et des organisations de travail sur le harcèlement moral organisationnel <p>Définir et caractériser le harcèlement sexuel</p> <ul style="list-style-type: none">• Définition du harcèlement sexuel• Explication des comportements considérés comme du harcèlement sexuel : les avances non désirées, les commentaires à caractère sexuel, les demandes de faveurs sexuelles, ...

JOUR 2

AMN Conseil et Formation
19 rue Copernic - 13200 ARLES

N°SIRET : 879 741 387 00028 - APE : 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° : 93 13 18 129 13 auprès de la DIRECCTE PACA

Enregistrée DPC sous le N° : 99BB

04.90.43.96.88 - www.amn-conseil-formation.fr



9h00 – 12h30	<p>Critères et preuves du harcèlement</p> <ul style="list-style-type: none">• Conditions pour qualifier un délit de harcèlement moral ou sexuel• Preuves pouvant justifier un harcèlement : répétition, intentionnalité, témoignages, ... <p>Impact du harcèlement sur la santé</p> <ul style="list-style-type: none">• Conséquences psychosomatiques du harcèlement au travail : physique, psychique, troubles du comportement• Analyse d'une situation à risque à l'aide d'un référentiel commun <p>Repérage et réaction face au harcèlement</p> <ul style="list-style-type: none">• Signaux d'alerte et éléments constitutifs d'une situation de harcèlement• Procédure à suivre en cas de harcèlement : qui alerter, quelles mesures disciplinaires prendre• Recours possibles : prévenir les acteurs adéquats, actions disciplinaires, pénalités
13h30 – 17h00	<p>Conduite d'un entretien avec un salarié victime de harcèlement</p> <ul style="list-style-type: none">• Typologies des plaignants et des personnes mises en cause• Étapes à suivre pendant l'entretien• Attitude à adopter : neutralité, distance, empathie• Questions à poser pour évaluer la situation• Solutions pour extraire la personne de la situation de harcèlement : mesures de protection, médiation, prise en charge interne <p>Bilan de fin de formation</p>